

Questionnaire - Suppression des signes distinctifs pour cycles

1. L'obligation de contracter une assurance responsabilité civile pour les cycles devrait-elle être supprimée ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

2. Cyclomoteurs

- 2.1 L'obligation de contracter une assurance responsabilité civile pour les cyclomoteurs devrait-elle être supprimée ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

Si non :

- 2.2 Faut-il maintenir la réglementation applicable aux cyclomoteurs (plaque d'immatriculation avec vignette annuelle) ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

- 2.3 Les cyclomoteurs devraient-ils être assimilés aux autres véhicules à moteur (immatriculation ordinaire avec attestation d'assurance, permis de circulation et plaques d'immatriculation) ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

3. Véhicules automobiles de puissance ou de vitesse minimales¹

3.1 L'obligation de contracter une assurance pour ces types de véhicules devrait-elle être supprimée ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

3.2 Ces véhicules devraient-ils être assimilés à des cyclomoteurs ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

3.3 Faut-il confier au Conseil fédéral la tâche de déterminer quels types de véhicules ne doivent plus être soumis à l'obligation de contracter une assurance et quels types de véhicules doivent être soumis à la réglementation applicable aux cyclomoteurs ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

4. Fonds national de garantie (FNG)

4.1 Approuveriez-vous que le FNG prenne en charge à titre subsidiaire la couverture des dommages causés par des cyclistes ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

¹ chaises d'invalides à propulsion électrique dont la vitesse maximale n'excède pas 10 km/h ; voitures à bras, équipées d'un moteur ; monoaxes, qui sont conduits uniquement par une personne à pied et qui ne servent pas à tirer des remorques ; cyclomoteurs légers.

4.2 Approuveriez-vous qu'une franchise soit fixée (par ex. 1000 fr.) ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> pas concerné / sans opinion
Remarques :		

5. Entrée en vigueur

5.1 Question aux autorités d'exécution et aux assureurs : une fois qu'une décision aura été prise, combien de mois vous faudra-t-il pour préparer la mise en œuvre des nouvelles dispositions ?

..... mois
Remarques :

6. Autres remarques

--